



Maison de la *Laïcité* Morlanwelz

Le Courrier Laïque
N°179 décembre 2019

50 *ANS*
de Laïcité

5 DÉCEMBRE

Vernissage de l'expo
«50 ans de Laïcité»

15 DÉCEMBRE

«Repas d'entre les FêteS» avec
le groupe «Le Chant des Cerises»



Dans ce numéro

Dans un peu plus d'un mois, nous serons en 2020	p. 3
L'anarchie : une volonté de bâtir quelque chose de meilleur	p. 4
Où peinture, poésie et musique servent un même but	p. 5
Jeudi 12 décembre – ciné-débats « <i>Girls</i> » de Lukas Dhondt	p. 6
Du 6 au 12 décembre : exposition 50 ans de Laïcité	p. 8
Jeudi 5 décembre à 19h : vernissage et présentation de l'exposition	p.9
Mercredi 11 décembre à 19h : soirée « <i>Amnesty International</i> » une organisation indispensable, avec la chorale « <i>L'Emilienne</i> »	p.10
Jeudis 5 et 19 décembre atelier d'art floral	p.13
Lundis 9 et 23 décembre : atelier d'aquarelle	p.13
Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale, asbl	p.14
La pauvreté en Belgique : que retenir de l'enquête de Statbel ?	p.15
Victor Hugo : un réquisitoire face à la pauvreté	p.17
Nos activités de janvier 2020	p.19
Dimanche 15 décembre à 12h30 : « <i>Repas d'entre les FêteS</i> »	p.20

Accueil – Sophie Bultot 064/44 23 26

Mail : laicite.mlz@hotmail.com

Site internet : www.morlanwelzlaicite.be

Contact président Yvan Nicaise : 0478/392796

Mail : yvnicaise41@gmail.com

Cotisation 2020

La cotisation annuelle est fixée à **15 €** par membre.

Elle comprend le mensuel « Le Courrier Laïque »

Vous pouvez la renouveler par versement au
compte IBAN n° BE76 0682 1971 1895

de la Maison de la Laïcité ASBL – Morlanwelz

Avec la mention : cotisation 2020

(Mentionner les noms si plusieurs cotisations)

**Merci de soutenir la Maison de la Laïcité de Morlanwelz
et notre présence laïque dans notre entité.**

Dimanche 15 décembre à 12h30

Repas d'entre les FêteS

Soyez nombreux à partager cette dernière activité de 2019.

Le bénéfice dégagé nous permettra de remplacer notre installation
sono qui atteint un âge avancé.

Menu et prix en page 20



Dans un peu plus d'un mois, nous serons en 2020

20 ans que nous sommes entrés dans le XXI^{ème} siècle.
Nous voilà quasi à la veille d'une nouvelle année.

Voilà plus d'un quart de siècle que la Maison de la

Laïcité développe ses activités dans notre entité avec le même enthousiasme, la même volonté de promouvoir et de protéger les valeurs de liberté, d'égalité et de solidarité que doivent être ou rester les bases d'une société démocratique.

Mais ce n'est pas qu'une volonté ; c'est une impérieuse et indispensable nécessité car, depuis un trop grand nombre d'années, les idéologies nauséabondes qui ont conduit à la deuxième guerre mondiale – fascisme et nazisme – retrouvent des adeptes dans l'Union européenne sous diverses étiquettes de partis d'extrême-droite.

Des nostalgiques de cette période noire et les partisans d'un « ordre nouveau » ont malheureusement survécu ; ce qui est plus inquiétant, c'est que ce sont les nouvelles générations, celles qui n'ont pas connu cette période noire de l'histoire, qui veulent « repasser ces plats immangeables » car nocifs, voire mortels pour nos démocraties.

De plus, si ces partisans s'exprimaient à visage caché il y a quelques dizaines d'années, c'est maintenant à visage découvert, insignes et drapeaux au vent, qu'ils rallient des électeurs, sont présents dans des gouvernements, parfois même en faisant partie de majorités gouvernantes.

Le temps n'est donc plus à la vigilance mais à la défense de nos valeurs démocratiques partout où elles sont menacées.

La laïcité a son rôle à jouer, non pas par un engagement politique au sein de l'un ou l'autre parti – à chacun de prendre ou non cette orientation – mais de proposer, lors de certaines de ses activités, des moments d'information, de réflexions, d'analyses critiques où, dans un esprit convivial, nous pouvons, grâce à notre libre-examen, nous forger notre propre opinion face à la multitude des informations diffusées par les médias (dans son sens le plus large).

Mais une Maison de la Laïcité, telle que nous la concevons, c'est aussi l'organisation d'un nombre important de réunions conviviales, d'animations diverses, de repas mensuels : nos fameux repas et après-midi « Les lundis du Préau » et les repas de dimanche, un ciné-débat, des représentations théâtrales, des soirées musicales, des rencontres amicales avec d'autres Maisons de la Laïcité, des ateliers d'aquarelle et d'art floral, un atelier d'informatique, sans oublier notre traditionnelle soumonce générale en musique.

Malheureusement, il reste un nombre non négligeable de personnes qui hésitent encore à franchir les portes de notre maison imaginant qu'elle serait un lieu politique ou antireligieux.

Notre réponse est simple :

La Laïcité est un principe humanitaire qui prône la coexistence paisible des opinions et conceptions philosophiques et/ou religieuses.

Elle est donc la condition qui rend possible la vie en commun dans le respect des particularismes, notamment le droit de croire, de ne pas croire ou de changer de conviction.

Nous invitons nos membres et sympathisants à faire connaître cette réponse et à participer, chaque fois qu'il leur est possible, à ces beaux édifices humanitaires que sont les 64 Maisons de la Laïcité en Wallonie et à Bruxelles.

Yvan Nicaise
Président

L'anarchie : une volonté de bâtir quelque chose de meilleur



Notre salle Robert Joly était bien remplie ce 31 octobre dernier pour la conférence de Jean-Michel Dufays et René Berthier sur ce vaste sujet qu'est l'anarchisme. Comme fil rouge pour cette soirée, les questions judicieuses de Stéphane Mansy. Nos deux conférenciers se sont accordés pour infirmer l'idée préconçue selon laquelle les

mouvements anarchistes n'auraient pour mission que le désordre. Derrière chaque combat, il y a un projet et une volonté de bâtir quelque chose de meilleur. Le maître mot ? L'affranchissement de toute hiérarchie et de tout type d'aliénation, qu'elles découlent d'une religion ou d'un pouvoir politique.

Quand vient le tour du public, les interrogations foisonnent : qu'elles portent sur la fragilisation du mouvement social, l'engagement de la jeunesse actuelle ou encore l'adéquation du Pacte d'Excellence avec les capacités et besoins réels des élèves.

Un débat presque sans fin que le bar a permis de prolonger, une bonne La Hic à la main.



Sophie Bultot

Où peinture, poésie et musique servent un même but



La soirée du vernissage de la magnifique exposition nous a fait découvrir l'homme Léo Ferré, le chef d'orchestre, le compositeur d'opéra, d'oratorio, de musiques et l'écrivain-poète, les anecdotes de vie rapportées par son ami et peintre José Corrêa. Ses différents

portraits tellement vivants traduisent l'homme et le chanteur, taciturne et engagé.

Ses textes déclamés à la soirée poésie nous ont transportés du surréalisme au slam en passant par l'incarnation du texte par le ou la récitant.e et par la découverte du réseau très vivant de la poésie actuelle à La Louvière, Charleroi ou Morlanwelz. Un délice de soirée qui a nourri nos cœurs.

La quinzaine s'est clôturée par un

superbe récital de chants et musiques de Léo Ferré interprétés, joués ou déclamés magistralement par d'excellents chanteurs français : Alain Rodot et Christiane Courvoisier accompagnés de leurs non moins excellents musiciens.

Le but ?

Découvrir l'homme, l'artiste derrière le révolté, l'anarchiste ?

Redécouvrir qu'à travers l'amitié, l'art sous différentes formes, la révolte voire la désobéissance civile

ou l'anarchie, on peut soulever des élans sociaux solidaires, susciter des réformes socio-politiques, réveiller des consciences ? A chacun sa sensibilité. Cette quinzaine consacrée à Léo Ferré nous a touchés dans sa diversité et les réflexions qu'elle a suscité.



Dominique Patte



CAMÉRA D'OR
FESTIVAL DE CANNES



PRIX D'INTERPRÉTATION
UN CERTAIN REGARD

Victor Polster **Girl** A film by Lukas Dhont

WIKIPEDIA: LE FILM «GIRL» DE LUKAS DHONT A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ EN QUALITÉ D'ŒUVRE POUR LE GRAND PRIX DU JURY AU FESTIVAL DE CANNES 2018. LE FILM A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ EN QUALITÉ D'ŒUVRE POUR LE GRAND PRIX DU JURY AU FESTIVAL DE CANNES 2018. LE FILM A ÉTÉ SÉLECTIONNÉ EN QUALITÉ D'ŒUVRE POUR LE GRAND PRIX DU JURY AU FESTIVAL DE CANNES 2018.

12 ans et plus
conseil de l'ASL
Voyage
Séjour
Cinéma
Média
Musique
Généraliste
Jeunesse

L'année internationale de la jeunesse 2018



Prix de la Critique internationale
fIPRESCI

VOSTF

JEUDI
12
décembre
19h30

P.A.F : 4 € - Article 27
info : 0497/ 46.34.93

Voiturage gratuit pour
les habitants de Morlanwelz :
064/ 44.23.26 (2 Jrs avant la soirée)

La salle est accessible
aux personnes à mobilité réduite

Exempt de timbre - manifestation culturelle

Editeur responsable : Y.Nicaise, Place Albert 1er, 16a
7140 Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme -
Secteur Education permanente et Jeunesse.

CINÉ-DÉBAT

le cinéma des résistances

Jeudi 12 décembre à 19h30



GIRL

un film de Lukas Dhondt
(Belgique 2018)
VOSTF

Festival de Cannes 2018 : « Caméra d'or » et Prix d'interprétation de « Un certain regard » pour l'acteur Victor Polster

Lara, 15 ans, rêve de devenir danseuse étoile, mais, surtout, de devenir une femme, car Lara est née garçon. Avec le soutien de son père, la jeune adolescente entame un traitement hormonal contraignant et attend avec impatience de pouvoir être opérée.

Lara va mener un combat dirigé non pas contre les autres mais contre elle-même, contre son corps et en particulier contre son sexe masculin dont elle ne veut pas. L'histoire de Lara, personnage hors normes du genre dans notre société, nous sensibilise et nous ouvre les yeux sur le combat identitaire des personnes transgenres et ce, sans nous apitoyer et nous faire la morale. On est bien au-delà de la tolérance, on est dans la compréhension et l'acceptation totale de l'autre et de ses différences.

Girl est un film bouleversant. Sans pathos néanmoins, il touche, émeut avec élégance sur un sujet délicat qui peut déranger mais il ne met pas mal à l'aise ; le réalisateur parvient à trouver un équilibre miraculeux entre pudeur et réalisme cru. L'acteur principal est sublime et le second rôle (celui du père) est délicatement interprété.

Girl est brillant d'humanisme, un chef d'œuvre de justesse et de sensibilité.

P.A.F. : 4 € - Article 27

Informations : Mimie Lemoine 0497/46.34.93 - 64/44.59.40

La salle est accessible aux personnes à mobilité réduite.

VOITURAGE gratuit pour les habitants de Morlanwelz : inscription deux jours avant la projection au 64/44.23.26.

Une organisation de la Maison de la Laïcité de Morlanwelz

Avec la collaboration de Hainaut Culture Tourisme - Secteur Education permanente et Jeunesse.



Du 6 au 12 décembre Expo 50 ans de Laïcité

Cette année, la laïcité organise de nombreuses activités dans le cadre de l'anniversaire de la signature des statuts du Centre d'Action Laïque - le CAL. Depuis 50 ans, le CAL est, en Belgique, le fer de lance de la défense et de la promotion de la laïcité comme principe humaniste.

50 ans de luttes pour l'émancipation et le respect des personnes, de leurs choix philosophiques, éthiques et religieux qui ont conduit à ce que notre pays a la chance de compter dans sa législation le droit à l'avortement, à l'euthanasie, au mariage homosexuel, à l'adoption et à la procréation médicalement assistée, mais aussi l'organisation d'un cours de philosophie et de citoyenneté rassemblant, dans l'enseignement officiel, les enfants de toutes conceptions religieuses ou philosophiques.

C'est pour ces diverses raisons que le CAL – Picardie Laïque qui est la régionale du CAL qui couvre notamment notre région a **réalisé une exposition que nous avons souhaité vous présenter à la Maison de la Laïcité de Morlanwelz.**

30 Rolls up et une TV interactive

Nous pourrions ainsi parcourir l'histoire du Centre d'Action Laïque depuis sa création en 1969 au travers des avancées émancipatrices et éthiques : IVG, planning familial, euthanasie, avortement, mariage pour tous, adoption, ...



L'expo restera accessible en semaine de 9 à 12h et de 13 à 16h
et le samedi 7 décembre de 10 à 13h.



**Jeudi 5 décembre à 19h
Vernissage de l'exposition et
présentation**

Cette exposition vous sera présentée avec l'intervention de Vincent Dufoing – Directeur du CAL Picardie Laïque intitulée
« De l'origine de l'action laïque à nos jours ».

Un drink d'ouverture de l'exposition vous sera offert.



Chers membres,

Cette exposition n'est pas une commémoration mais une superbe occasion de prendre conscience de ce que l'action laïque a apporté pour l'émancipation de notre société. Nous espérons que vous aurez à cœur de partager cet événement avec le Conseil d'administration qui se dévoue sans compter pour que la laïcité rayonne dans notre cité. C'est aussi l'occasion d'inviter des adolescents et vos relations à la découverte de notre Maison.

*Yvan Nicaise
Président*

Mercredi 11 décembre à 19h
Soirée « Amnesty International »
avec la chorale « L'Emilienne »

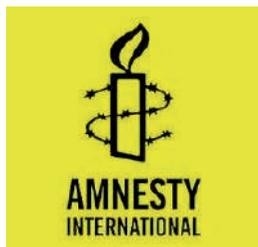


Comme en 2018, nous vous invitons à nous réunir dans notre Maison afin de saluer et de rendre hommage à la plus grande organisation de bénévoles au monde travaillant en faveur des droits humains.

Cette soirée sera animée par un récital de circonstance de « L'Émilienne » et ponctuée d'une intervention d'une délégué d'Amnesty International ».

Le verre de l'amitié vous sera offert.

Amnesty International : une organisation indispensable



Lors de la soirée du 28 novembre 2018, nous avons fêté, avec la chorale « L'Emilienne », les 70 ans de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).

En tant que laïque, le premier article de cette déclaration reste et doit rester le pilier de toutes relations humaines sur toute la surface de la terre.

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité ».

Ce n'est pas, bien entendu, le seul article qui marque la volonté que des 50 Etats - sur les 58 participants - qui, le 10 décembre 1948, lors de la III^{ème} Assemblée générale des Nations Unies, ont adopté cette importante déclaration.

Les 30 articles que comportent cette déclaration ont tous leur importance.

Malheureusement, il faut bien constater que ces articles sont bafoués dans de nombreuses régions du monde et que 2019 est marqué par des violences inadmissibles contre les personnes qui manifestent pour que leurs droits élémentaires soient respectés.

Il faut constater que de nombreux gouvernements n'ont, pour y répondre, que la répression sous toutes ses formes : tir sur les manifestants, arrestations, emprisonnement, tortures, simulacre de procès, assassinats, exécutions, ...

Que dénoncent les personnes opprimées dans le monde ?

- La corruption

Les allégations de corruption au sein des gouvernements ont contribué à déclencher des vagues massives de contestations au Chili, en Égypte et au Liban.

- Le coût de la vie

Là où la corruption est un motif de préoccupation, le coût de la vie l'est aussi. Au Chili, les étudiants ont lancé des manifestations lorsque le gouvernement a annoncé une augmentation du prix des transports à Santiago, la capitale du pays.

- La justice climatique

Les injustices criantes en matière de changement climatique et de dégradation environnementale sont à l'origine d'un nombre croissant de manifestations depuis un an.

Des mouvements de désobéissance civile font régulièrement la une au Royaume-Uni où des manifestations de grande ampleur se déroulent contre la gestion par le gouvernement bolivien des feux de forêt en Bolivie, exprimant ainsi leur mécontentement quant à la manière dont leurs dirigeants font face à cette crise.

- La liberté politique

Nous assistons à des mobilisations et manifestations massives à Barcelone et dans toute la Catalogne depuis que la Cour suprême espagnole a condamné 12 leaders et militants politiques catalans.

Hong Kong est le théâtre d'une contestation liée aux libertés politiques sans doute parmi les plus étendues et les plus soutenues cette année.

En Arabie saoudite, les autorités intensifient la répression contre les dissidents, comme le montrent les récents appels du parquet en faveur de l'exécution d'un certain nombre de responsables religieux et de militants qui doivent être jugés par le tribunal pénal spécial, la juridiction antiterroriste du pays pour l'organisation de manifestations pacifiques réclamant les droits à la liberté d'expression, d'association et de réunion.

En Irak, en octobre dernier, les forces irakiennes ont une fois de plus recouru à la force meurtrière pour disperser des manifestants essentiellement pacifiques dans la ville de Karbala ; au moins 14 protestataires ont été tués et plus de 100 blessés ont été dénombrés (info AIT).

- Turquie, Syrie : atteinte aux populations civiles

Les forces militaires turques et une coalition de groupes armés syriens soutenus par la Turquie ont fait preuve d'un terrible mépris pour la vie des civils, se livrant à de graves violations et à des crimes de guerre, notamment à des exécutions sommaires et à des attaques illégales qui ont fait des morts et des blessés parmi la population civile, lors de l'offensive menée dans le nord-est de la Syrie.

- La peine de mort reste encore d'application

En avril 2019, L'Arabie saoudite a encore exécuté 37 personnes déclarées coupables d'accusations de « terrorisme » dont un jeune de 18 ans arrêté à 13 ans lors d'une manifestation, signe d'une hausse alarmante de l'application de la peine de mort.

- Les droits des réfugiés

Des campagnes dénonçant que la Belgique, comme d'autres pays de l'Union européenne, ne respecte pas ses obligations en terme de Droits Humains, notamment en matière de droit d'asile qui n'est pas respecté pour les réfugiés venant de pays mis dans la « liste de pays sûrs » alors qu'ils ne le sont pas. L'enfermement d'enfants en centre fermé sur base de leur statut migratoire est aussi inacceptable.

- Violence faites aux femmes en Belgique

Le vendredi 28 avril 2019, à l'occasion de la Journée mondiale sur la sécurité et la santé au travail, Amnesty International avec l'association SOS Viol, soutenus par les interlocuteurs sociaux, rappelle le chiffre interpellant issu d'un sondage réalisé auprès de 2000 femmes en Belgique : 7% des femmes interrogées déclarent être ou avoir été victimes de relations sexuelles imposées par leur supérieur hiérarchique sur leur lieu de travail.

De plus, la violence peut conduire à la mort comme l'article « Féminicide ? un homicide particulier » le dénonce (courrier laïque n° 177 – octobre 2019). En 2019 et en date du 7 novembre, 21 femmes ont été tuées par leur ex ou conjoint actuel.

Etre présent à la soirée du 11 décembre, c'est marquer notre volonté de soutenir et de partager les actions et les campagnes de sensibilisation menés par Amnesty International - Belgique.

Jeudis 5 et 19 décembre : atelier d'art floral



Les fêtes de fin d'années sont proches et la décoration des tables de fêtes ou d'un lieu particulier de la maison fait partie des plaisirs du foyer.

A nouveau, l'imagination et la créativité seront présentes chez nos participantes.

Ces activités se déroulent de 10 à 12 heures ou de 13 à 15 heures selon le groupe.

Participation : 16 € fleurs et café compris.

N'oubliez pas de signaler votre absence

deux jours avant chaque séance au 064/ 44 23 26 ni d'y apporter votre petit matériel.

Prochain atelier : 9 et 23 janvier.

Marie- Christine Cuchet

Lundis 9 et 23 décembre : atelier d'aquarelle



Comme l'an dernier, plusieurs des participantes de notre atelier présenteront certaines de leurs aquarelles au concours artistique organisé par l'espace muséal de Carnières, preuve de la vitalité et de l'enthousiasme qui les animent.

Rappelons que l'atelier se déroule de 14 à 16h30. La participation reste fixée à 5 € par séance, papier et café compris et la petite friandise-surprise.

Prochains ateliers : 6 et 20 janvier.

Anne-Marie André



Laïcité et Humanisme en Afrique Centrale, asbl

Cette asbl a besoin de vos dons

Elle a été créée en 1997 au sein du Centre d'Action Laïque en Belgique à l'appel de Congolaises et de Congolais qui s'étaient eux-mêmes associés dans le but de contribuer à la réflexion et à l'action pour le développement de leur pays.

Ces hommes et ces femmes formés à l'ULB avaient retenu de leur passage en Belgique, outre une formation universitaire, la vision d'une démocratie sociale dont l'entraide et l'éducation constituaient les bases.

LHAC est une asbl qui soutient notamment la Maison de la Laïcité de Kinshasa (la LHAC) et a été créée en 2011 par une quarantaine d'associations congolaises et belges. LHAC assure la coordination des relations entre la MLK et ses partenaires belges. La MLK est devenue un lieu d'accueil, de recherche, d'échange et de formation pour des activités citoyennes et culturelles. Elle dispose de salles de réunion, d'une bibliothèque et d'un espace informatique.

La MLK publie un magazine, "Congo Libertés" qui fait connaître ses activités et permet de diffuser les valeurs laïques auprès de la population kinoise.

La MLK promeut les valeurs démocratiques et humanistes et organise des formations et des ateliers ayant pour thèmes :

- La laïcité ;
- Les droits humains, droits des femmes et des enfants ;
- La citoyenneté active ;
- L'éducation et le système scolaire PUBLIC fondamental, tel que les écoles Lisala, Matonge, Lemba, La victoire, Maluku et Likemo.
- La santé et l'environnement.

Vous pouvez, complémentirement à l'opération 11.11.11, faire un don directement sur le compte de l'asbl laïque, ce qui représente une participation directe à notre action en RDC.

LHAC

Compte n° BE24 3631 6823 3338

Communication : Don LHAC

Ce don bénéficie de l'exonération fiscale à partir de 40 €.

La pauvreté en Belgique : que retenir de l'enquête du bureau des statistiques belge Statbel ?

Statbel, l'office belge de statistique, a publié, le 17 octobre – journée internationale pour l'élimination de la pauvreté - les résultats de l'enquête du module spécial sur le bien-être et sur les revenus et conditions de vie (EU-SILC).

Nous y lisons notamment :

En 2018, les Belges donnent une note moyenne de 7,6 sur 10 à la satisfaction concernant la vie.

La note moyenne est de 7 sur 10 pour la satisfaction concernant la situation financière comme pour le temps consacré aux loisirs.

La satisfaction à l'égard de l'emploi obtient une note moyenne de 7,5.

La satisfaction concernant les relations personnelles avec les amis, les connaissances, les collègues, etc. obtient une note moyenne de 7,9 sur 10.

Ces résultats sont conformes à ceux de la mesure précédente en 2013. Les chiffres les plus récents au niveau européen datent de 2013 et montrent que la Belgique et ses pays voisins sont dans le peloton de tête, juste derrière les pays scandinaves.

Au vu de cette enquête, (6000 personnes sur 11,4 millions de Belges...), nous pourrions être satisfaits, voire même heureux, de cette vision statistique plus que positive d'une large majorité des Belges.

Mais que dire du solde de la note sur 10, soit les 2,1 à 3 sur 10, soit des 2,4 à 3,4 millions de la population ?

C'est l'autre face de l'enquête.

Le risque de pauvreté continue de peser sur les Belges.

En 2018, un Belge sur six (16,4%) était considéré comme à risque de pauvreté monétaire. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis le début des mesures en 2004, selon le bureau de statistiques belge Statbel.

13,1 % des Belges qui ne sont pas menacés par la pauvreté monétaire signalent un degré (très) élevé d'exclusion sociale, alors que ce chiffre s'élève à 23,6 % pour les personnes à risque de pauvreté monétaire.

49,4% des chômeurs sont beaucoup plus exposés à la pauvreté monétaire que la population active occupée (5,2%). 41,3% des membres des familles monoparentales courent un risque quatre fois plus élevé que les membres d'une famille composée par exemple de deux adultes et deux enfants (9,8%). Il en va de même pour 37,2% des locataires (par rapport aux 9,1% des personnes qui sont propriétaires de leur logement).

D'autres enquêtes nous disent que :

3 travailleurs sur 5 sont victimes de stress au travail (Enquête Le Soir 22.25.2018).

1 travailleur sur 6 est en situation de burn out au travail (Enquête Solidaris – déjà en 2012).

Sur 400.000 travailleurs indemnisés, 22 % le sont pour burnout ou dépression (statistiques INAMI – 22.1.2018).

Ces constatations statiques n'ont, comme toutes statistiques, que la rigueur et la froideur des chiffres qui n'ont d'utilité que s'ils conduisent à la prise d'orientations suivies de décisions qui permettent de solutionner « le problème ».

L'analyse des causes retient surtout notre attention.

Roland Pepermans, psychologue du travail et de l'organisation à la VUB estime que « la cause principale du burn out est la norme de performance au travail, qui provoque de nombreux facteurs de stress. Avec la numérisation du travail, nous constatons également que l'on exige de plus en plus de la part des employés ».

Mais plutôt que de s'attaquer aux conditions de travail actuelles, la ministre Maggy De Block a lancé lundi « sur internet une nouvelle campagne de prévention pour aider à détecter le burn out et à en guérir » !

En clair, cela signifie se préoccuper des symptômes et non des causes.

Petits parallèles

Détectons les fumeurs pour qu'ils en guérissent mais ne luttons pas contre les causes du tabagisme.

Détectons les produits qui détruisent l'environnement et récoltons-les plutôt que d'interdire les produits qui en sont la cause.

Quant à la lutte contre la pauvreté, elle ne peut être efficace que si le monde politique concrétise les plans qui se succèdent de législation en législation. Le dernier plan fédéral en date (2016-2019) se voulait ambitieux dans ces objectifs mais sans réel résultat à ce jour.

Un exemple : le plan prévoyant d'intensifier la lutte contre le « sans-abrisme », mais, en à peine 30 ans, le prix d'achat moyen d'une maison en Belgique a été multiplié par 6. Entretemps, le salaire des Belges n'a pas suivi cette évolution.

Il voulait rendre les services publics accessibles pour tous et nous avons assisté à la diminution autant des moyens humains que budgétaires de ces services.

Pour le droit à la santé, il ne peut être effectif que si ce secteur dispose de moyens supplémentaires, mais l'actualité nous démontre que c'est l'inverse qui se produit.

Et la laïcité dans cette réflexion ?

La laïcité lutte contre les discriminations, pour l'égalité et la mise en œuvre de politiques solidaires qui assurent la cohésion sociale et l'émancipation des citoyens par l'accès aux savoirs. (Extrait de l'appel de Liège du 12 octobre 2019).

La précarité est un des facteurs de discriminations car l'accès aux savoirs ne peut se faire lorsque des enfants vivent dans des taudis ou dans la rue.

L'égalité et la cohésion sociale ne sont effectifs que si l'accès aux droits fondamentaux et au bien-être économique, social et culturel, permet à chacun de participer activement à la société et d'y être reconnu.

C'est pour ces diverses raisons que le mouvement laïque a toute sa place dans la société. Il veut être participant actif au principe d'organisation de l'Etat et indispensable au développement d'un système politique démocratique.

Yvan Nicaise

Il y a 170 ans : un voyage dans l'histoire bien à propos après notre cycle « Entre poésie et anarchisme ».

Victor Hugo : un réquisitoire face à la pauvreté

Le 9 juillet 1849, Victor Hugo prononce à l'Assemblée un réquisitoire contre l'inaction du pouvoir en place face à l'extrême pauvreté. Son discours fera date.

9 juillet 1849. Victor Hugo, depuis peu député à l'Assemblée législative, s'apprête à prononcer un discours aussi lyrique qu'emporté. Profondément marqué par les événements de 1848 et bouleversé par la détermination des insurgés (alors que maire du 8e arrondissement de Paris, il a participé à la répression des mouvements ouvriers de juin), il entend dénoncer le fléau qui est, selon lui, à l'origine de toutes les révoltes populaires : **la misère**.

Ce jour-là, on débat à l'Assemblée sur les lois relatives à la prévoyance et à l'assistance publique. Hugo est le premier à prendre la parole. Il commence par faire référence à la manifestation parisienne du 13 juin 1849, organisée par

l'extrême gauche autour de Ledru-Rollin et réprimée par l'armée, qui s'est soldée par la mort de huit manifestants :

« Aujourd'hui, le calme s'est fait, le terrorisme s'est évanoui. La victoire est complète ! il faut en profiter. Mais savez-vous comment il faut en profiter ? [...] Il faut profiter de la disparition de l'esprit révolutionnaire pour faire reparaître l'esprit de progrès ; il faut profiter du calme pour engendrer la paix, non pas la paix des rues, mais la paix des cœurs et des esprits. »

Hugo, partisan de l'ordre et de la propriété, ne peut souscrire aux thèses socialistes et révolutionnaires, mais il leur reconnaît le souci sincère de la détresse sociale dont il fait le cœur de son discours :

« Je ne suis pas de ceux qui croient qu'on peut supprimer la souffrance en ce monde ; la souffrance est une loi divine ; mais je suis de ceux qui croient qu'on peut détruire la misère. La misère est une maladie de la société, comme la lèpre est une maladie de l'homme. Elle peut disparaître comme la lèpre, oui. »

Il cite ensuite plusieurs exemples :

« Il y a dans Paris, dans ces faubourgs que le vent de l'émeute a soulevés, il y a telle maison où des familles entières, hommes, femmes, enfants, vivent pêle-mêle n'ayant pour lit, – c'est à Paris, Messieurs – n'ayant pour lit, pour couverture, j'ai presque dit pour vêtements, que des chiffons en fermentation, infects, ramassés au coin des bornes.

Ces jours-ci, un malheureux homme, un homme de lettres, car la misère n'épargne pas plus les professions libérales que les professions manuelles, un homme de lettres est mort de faim et il a été constaté, après sa mort, qu'il n'avait pas mangé depuis six jours.

Voulez-vous quelque chose de plus douloureux encore ?

(Une voix : – Non. Plusieurs voix : – Parlez !) Au moment où le choléra sévissait le plus violemment à Paris, on a trouvé une mère et ses quatre enfants qui cherchaient leur nourriture dans les débris immondes des charniers pestiférés de Montfaucon ! »

Montfaucon était alors un quartier misérable de Paris (à l'emplacement actuel des Buttes-Chaumont), qui servait de décharge à ciel ouvert.

« Eh bien, ces faits ne doivent pas être ; je dis que la société doit dépenser toute sa sollicitude, toute son intelligence, toute sa volonté, pour que ces faits ne soient pas ; je dis que ces faits, quand ils existent dans un pays civilisé, engagent la société tout entière ; que je m'en regarde comme solidaire et complice ; que de tels faits ne sont pas seulement des crimes envers l'homme, que ce sont encore des crimes envers Dieu. »

Enfin, le futur auteur des Misérables se montre accusateur envers ceux qui espèrent maintenir la paix sociale uniquement par les armes.

« Vous venez, avec le concours de la garde nationale et de l'armée, avec le concours de toutes les forces vives du pays, de raffermir l'État ébranlé. Vous avez sauvé la société régulière, le gouvernement légal, la paix publique, la civilisation. Vous avez fait une chose immense. Eh bien, vous n'avez rien fait, non.

Messieurs, vous n'avez rien fait, tant que l'ordre matériel raffermi n'a pas pour base l'ordre moral consolidé : vous n'avez rien fait tant que le peuple souffre, tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère, tant que ceux qui pourraient travailler, et demandent à travailler, ne trouvent pas de travail, tant que ceux qui sont vieux et ne peuvent plus travailler sont sans asile ; vous n'avez rien fait tant que l'usure dévore nos campagnes. Tant qu'on meurt de faim dans les villes ; vous n'avez rien fait tant qu'il n'y a pas de lois évangéliques qui viennent en aide aux familles honnêtes, aux bons paysans, aux gens de cœur ; vous n'avez rien fait tant que l'homme méchant, dans l'œuvre souterraine qui se poursuit encore, a pour collaborateur fatal l'homme malheureux. »

Avant de conclure :

« Ce n'est donc pas à votre générosité que je m'adresse : je m'adresse surtout à votre sagesse. C'est l'anarchie qui ouvre les abîmes, c'est la misère qui les creuse. Vous avez fait des lois contre l'anarchie, faites-en contre la misère ! »



Nos activités de janvier 2020

Samedi 4 janvier à 11 h

Drink de nouvel an

Lundi 20 janvier

« Les lundis du Préau »

- à 12h30 : repas mensuel
- à 14h15 : sujet à déterminer

Samedi 25 janvier

Voyage à la Cité Miroir à Liège :

- Le matin : Expositions :
- « Darwin - L'original » et « Tous croyants ? »
- Après-midi : Musée de la vie wallonne
- En collaboration avec d'autres maisons de la Laïcité

Jeudi 30 janvier à 19h30

- Ciné-débat « Un homme intègre » de Mohammad Rasoulof

Dimanche 15 décembre à 12h30 « Repas d'entre les FêteS »

Le groupe musical " Le chant des cerises" agrémentera notre repas.

Vous découvrirez un groupe jeune et dynamique composé d'une chanteuse, d'une violoncelliste et d'un claviste.

Il nous interprétera, durant l'apéro et les mises en bouche, des chants populaires de résistances ou de contestations.

Il nous donnera aussi l'occasion de pousser la chansonnette entre l'entrée et le plat de consistance.

Ce repas clôture une année d'activités et de convivialité bien chargée.

L'an dernier, ils nous ont permis de terminer des travaux de peinture anti-feu et de remplacer notre photocopieur.

Cette année, ils devraient nous permettre de remplacer notre installation sono qui a atteint un âge avancé.



Menu

BULLES À LA MANDARINE
MISE EN BOUCHE (OFFERT)

SCAMPIS AU CITRON

FILET DE BICHE
ET SES GARNITURES DE SAISON

PROMENADE FROMAGÈRE

DESSERT D'ENTRE LES FÊTES

CAFÉ

Participation : 28 € (moins de 12 ans : 14 €)

Réservation par téléphone au 064/ 44 23 26 pour le **mardi 10 décembre** au plus tard **et** confirmée par paiement en nos locaux ou par virement au compte n° BE76 0682 1971 1895 de l'ASBL Maison de la Laïcité – Morlanwelz. Mentionner " repas de fêtes - noms et nombre de personnes".

